



Femmes, Grossesse, Périnatalité et addictions : comprendre, accompagner, orienter

<u>Public :</u>	Professionnels de santé (sage-femmes, médecins, infirmiers), professionnels du médico-social, éducateurs spécialisés, psychologues, assistantes sociales, Conseillères conjugales et familiales, puéricultrices, médiatrices santé, secrétaires médicales. Salariés et bénévoles d'associations. Personnel des établissements publics en charge de la santé.
<u>Pré-requis :</u>	Être intéressé par la prévention, le dépistage et l'accompagnement des femmes et des mères
<u>Durée :</u>	1 journée de 7h
<u>Nombre :</u>	18 personnes
<u>Lieu :</u>	ALS-Formation 16 rue Pizay 69001 LYON 1 ^{er} étage G Métro Hôtel de ville
<u>Dates :</u>	jeudi 11 décembre 2025
<u>Horaires :</u>	9h -12h30, 13h30-17h
<u>Contexte :</u>	

Le projet parental, la grossesse et la période périnatale représentent des phases cruciales dans le parcours de vie des femmes. Si les troubles addictifs peuvent survenir à tout âge et concerner l'ensemble de la population, la période périnatale constitue une fenêtre de vulnérabilité spécifique, tant pour la femme enceinte que pour l'enfant à naître. En effet, les

consommations de substances psychoactives durant cette période peuvent entraîner des conséquences graves sur le développement fœtal et la santé maternelle, et ce, quel que soit le mode d'usage.

Selon les données de Santé publique France, en 2021, 8 % des femmes enceintes déclaraient consommer du cannabis en début de grossesse, 34 % du tabac et 63 % de l'alcool. Cette même année, en France, parmi les 738 000 naissances enregistrées, environ 1 nouveau-né sur 1 000 présentait un syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), tandis que 1 enfant sur 100 était atteint de troubles du neurodéveloppement liés à une exposition prénatale à l'alcool. Ces données épidémiologiques mettent en évidence la nécessité de renforcer les actions de prévention, de repérage précoce et de prise en charge des consommations à risque au cours de la période périnatale.

Les objectifs :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les différents types de troubles de l'usage de substances psycho-actives chez les femmes
- Comprendre les spécificités du vécu et du parcours des femmes addictes autour de la grossesse.
- Connaître les enjeux pour la santé du fœtus et du bébé.
- Orienter les femmes vers un accompagnement adapté et non jugeant.

Bibliographie :

- HAS. *Grossesse et tabac – recommandations de bonne pratique*. HAS; 2012.
- HAS. *Troubles causés par l'alcoolisation fœtale : repérage*. HAS; 2013.
- HAS. *Repérer et accompagner les femmes en situation de vulnérabilité pendant et après une grossesse*. HAS; 2024.
- HAS. *Accompagner dès le premier recours pour diminuer le risque alcool des femmes*. HAS; 2025.
- HAS. *Alcool : un sujet de santé pour les femmes à toutes les étapes de la vie*. HAS; 2025.
- Sarah Coscas, Laurent Karila, Amine Benyamina, *Les femmes consommatrices de substances illicites*, Sages-Femmes, Volume 21, Issue 1, 2022, Pages 29-32, ISSN 1637-4088
- Chanal, C. ; Mazurier, E. ; Doray, B. 2021. *Recommandations pour la pratique clinique : « Interventions pendant la période périnatale »*. Chapitre 2 : « Consommation de substances psychoactives et périnatalité ». [Rapport de recherche] Collège national des sages-femmes de France
- Gega. 2023, Auto-questionnaire – Asso Gega (asso-gega.org)
- Germanaud, D. ; Toutain, S. 2017. « *Exposition prénatale à l'alcool et troubles causés par l'alcoolisation fœtale* », *Contraste*, 46, p. 39-102.
- Réseau de périnatalité Occitanie. Référentiel « alcool et périnatalité ». 2022. Version 1. [https://www.perinataliteoccitanie.fr/sites/rpo/files/upload/LeReseau/2022_final_ref_Alcools_perinatalite%20\(002\).pdf](https://www.perinataliteoccitanie.fr/sites/rpo/files/upload/LeReseau/2022_final_ref_Alcools_perinatalite%20(002).pdf)
- Chanal, C., Souksi, I. et Toubin, R.-M. (2024). *Accompagnement des femmes qui consomment de l'alcool pendant la grossesse, passage du message pour le suivi du bébé*. *Contraste*, 60(2), 85-112. <https://doi.org/10.3917/cont.060.0085>.

Votre contact concernant A.L.S. formation : Geneviève RETORNAZ,
Tel : 06 12 45 40 80 als.formation@wanadoo.fr
www.als-formation.com
Responsable de cette formation : Geneviève RETORNAZ

Programme de la formation

ACCUEIL 9h **Pré-test**

- MATIN
- Présentation de la formation par les intervenantes
 - Présentation des stagiaires et recueil de leurs attentes
 - **Femmes et addictions : représentations, spécificités et désir d'enfants (30min)**
 - **Grossesse Périnatalité et Addictions : risques, prise en charge et devenir des enfants (partie 1 : les produits les plus consommés : alcool, tabac et cannabis (2h)**
 - Echanges (30min)

Pause déjeuner

- APRES-MIDI 14h
- **Grossesse Périnatalité et Addictions : risques, prise en charge et devenir des enfants (partie 2 : les autres produits : cocaïne, héroïne et médicaments (2h)**
 - **Comment aborder, accompagner et soutenir les femmes enceintes ? où orienter ? (1h)**
 - **Echanges (30min)**
 - **Post-test**

Evaluation de la formation orale et questionnaire

Moyens pédagogiques :

- apports théoriques
- réflexion individuelle et en groupe

Intervenantes :

- Fil rouge de cette formation : Dr Nathalie Duvernay
- Intervenantes : Dr Nathalie Duvernay, médecin addictologue
Mme Claire Nicod, psychologue clinicienne

Coût de la formation : 200€ par personne, financés par votre employeur ou vous-même

Créée en juillet 1985, l'A.L.S a été la troisième association de lutte contre le SIDA créée en France, la première en province.

L'A.L.S.Formation, née de l' A.L.S en janvier 1996, organise des congrès, conférences, séminaires animés par des spécialistes des problématiques hépatites, IST et VIH, du counseling, de la santé sexuelle, de la toxicomanie..

Les formations proposées s'adressent tout particulièrement :

- aux professionnels de la santé
- aux professionnels du secteur social
- à toute personne pouvant être en contact, lors de son activité professionnelle, ou de bénévolat avec
 1. des personnes séropositives ou atteintes de maladie chronique
 2. des personnes présentant des prises de risques sexuels
 3. Des personnes en difficultés socio-économiques et juridiques

Les actions de l'A.L.S.-Formation ont été reconnues et soutenues par des partenaires institutionnels et privés :

